

République Française

Alpes de Haute Provence

Commune de BANON

Séance du jeudi 23 février 2017

Date de la convocation :
10/02/2017

*L'an deux mille dix-sept et le vingt-trois février l'assemblée
régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Philippe
WAGNER, Maire.*

Membres en exercice :
15

Présents :
11

Présents :

Philippe WAGNER, Joanny BOUNOUS, Maryse MARC, Christian
BOURRELLY, Sandra CAMPIONE, José CHARROUX, Marie-Claude
CLAEYS, Paul LOMBARD, Daniel DELORY, Michèle MOUTTE, Eric
ROBIN

Votants :
14

Secrétaire de séance:
Michèle MOUTTE

Représentés :

Monsieur Louis BREMOND par Monsieur Christian BOURRELLY
Madame Stéphanie GIOVANNONI par Monsieur Paul LOMBARD
Monsieur Cyrille PRACHE par Madame Marie-Claude CLAEYS

Absents :

Cathie MAZZOLINI

DE 2017 004

Objet: Subventions au titre des voyages scolaires 2017

Monsieur le Maire fait état des courriers émanant des professeurs du Collège de Banon, exposant les projets de voyage à Paris et Londres en fin de cette année scolaire.

Voyage à Paris :

Séjour pour les élèves de 4° comprenant le trajet en train, les transports dans Paris, le logement, les repas et les visites (Louvres, Sainte Chapelle, Notre Dame, Musée de Cluny et Musée en herbe.

Il aura lieu du 6 au 9 juin 2017 et 1 élève de la commune y est inscrit. Le coût du séjour s'élève à 340 € par enfant, et deux associations, l'APE et le Foyer Socio Educatif, soutiennent ce projet.

Voyage à Londres :

Séjour pour les élèves de 5° et 3° comprenant le trajet en autocar, le logement en famille d'accueil, et les visites (British Museum, The Tower of London, Shakespeare's Globe theater, mini-croisière sur la Tamise, Science Museum). Il aura lieu du 29 mai au 3 juin 2017 et 13 élèves de la commune y sont inscrits. Le coût du séjour s'élève à 330 € par enfant, et deux associations, l'APE et le Foyer Socio Educatif, soutiennent ce projet.

Pour mémoire, la commune de Banon participe à chaque projet similaire depuis des années.



Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le soutien financier de la Commune de Banon à ces voyages à hauteur de 50€ par enfant participant.
- **DIT** qu'une subvention globale de 700€ (sept cent euros) sera prévue au budget 2017.
- **PRÉCISE** que, conformément au courrier de Madame la Principale du Collège, chaque participation sera directement versée aux responsables légaux des enfants participants à ces voyages, et ce, sur justificatif de présence fourni par le Collège de Banon.

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an que dessus.

Le Maire : Philippe WAGNER

